

**PLUS QUE JAMAIS SERVICES PUBLICS**

**SE SYNDIQUER POUR L'APRÈS**



**LES MÉTIERS EN PREMIÈRE LIGNE**  
**C'est la voie pro qui les forme**  
**NE JAMAIS L'OUBLIER !**

SANTÉ AU TRAVAIL  
L'INTÉRÊT MAL  
COMPRIS DES CHSCT

P.7

ENSEIGNEMENT VS CONFINEMENT  
TARTUFFE JOUÉ RUE  
DE GRENELLE

DOSSIER P.8

PENDANT LE CONFINEMENT  
LA CASSE  
CONTINUE AU CSE

P.14

casden



La banque coopérative  
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,  
REJOIGNEZ LA CASDEN,  
LA BANQUE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE !** »

*Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles*

Découvrez une banque  
qui vous ressemble sur [casden.fr](https://casden.fr)



#notrepointcommun

Retrouvez-nous chez

**BANQUE  
POPULAIRE**

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social: 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n°07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros – Siège social: 50, avenue Pierre Mendès France – 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo: © Roman Jehanno. • Conception: Insign. • Réf: AP GROUPE EN 2019. • Merci à Carmen, Élise, Mathieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.

## SOMMAIRE

ÉDITO ..... P3

ACTUALITÉS ..... P4 À 6

Uni-es et déterminé-es /  
Mayotte : gestion par le bâton /  
Couturières : du bénévolat  
au travail gratuit / Nouvelle-  
Calédonie : rentrée en ordre  
dispersé / Moyens de rentrée  
2020 / Examens et concours 2020

MÉTIERS ..... P7

L'intérêt mal compris  
des CHSCT / INTER 2020

DOSSIER ..... P8 À 12

Enseignement vs confinement /  
Paroles de PLP / Entretien avec  
Stéphane Bonnerly

GRAND ANGLE ..... P13

Fichage et surveillance de masse /  
Parole du pouvoir et dégradation  
du langage / Soirée électorale /  
Pour un monde sans armes  
nucléaires

POLITIQUES  
ÉDUCATIVES ..... P14

La casse continue au CSE /  
Master MEEF

ENTRETIEN ..... P15

Fabienne Maillard : Des métiers  
dévalorisés mais tellement  
indispensables



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC

38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS

Tél. : 01 45 65 02 56

snuép.national@wanadoo.fr

www.snuép.fr

Directeur de la publication :

Axel Benoist

Collaboratif : Frédéric Allègre,

Patrick Bernard, Marie-Caroline

Guérin, Isabelle Lauffenburger,

Paul Lebouc.

Crédits photo : A. Benoist,

S. Bontoux, M. Domingos,

M.-C. Guérin, C. Mayam,

Pellicam SN, Studio Sevillanes.

PAO : Studio Sevillanes

N° CP : 1223 S 05844

ISSN : 1762-2808 - 1 €

Régie publicitaire :

Com D'Habitude Publicité,

Tél. : 05 55 24 14 03 - clotilde.

poitevin@comdhabitude.fr

Imprimerie :

Compedit Beauregard

ZI Beauregard BP39

61600 La Ferté Macé

Encarts : Supplément n° 1 au N° 116  
et bulletin de pré-adhésion

LA CRISE SANITAIRE ET LE JOUR D'APRÈS

CONSTRUIRE SYNDICALEMENT  
UN FUTUR SOCIAL, FÉMINISTE  
ET ÉCOLOGIQUE

Avant de fixer une date de retour des élèves en établissement, il était nécessaire de définir les modalités pratiques à mettre en œuvre pour garantir la reprise du travail présentiel en toute sécurité. Une fois de plus, E. Macron et son gouvernement ont pris les choses à l'envers, comme trop souvent depuis le début de cette crise sanitaire. En décrétant la guerre, ils ont cherché à obtenir une unité nationale de façade pour mieux faire taire toute parole critique qui, soi-disant, diviserait notre société. C'est pourtant bien la même politique néolibérale qu'ils poursuivent.

La crise sanitaire se double d'une crise économique ? Qu'à cela ne tienne, le logiciel ne change pas. Le MEDEF et ses alliés veulent les mettre à profit pour dégrader davantage les conditions de travail des salarié-es et les normes environnementales. La période du confinement a mis en lumière des métiers incontournables et pourtant dévalorisés, usants et mal payés. Ceux-ci sont très souvent exercés par des femmes. Plus que jamais, se battre pour l'égalité et une meilleure répartition des richesses passe par un changement de valeurs où les métiers en « première ligne » pendant le confinement voient leurs salaires augmenter conséquemment, leurs conditions de travail s'améliorer, leur formation professionnelle se renforcer.

Car n'oublions pas qui forme à ces métiers : ce sont les lycées professionnels. Engagé-es, au quotidien, nous, professeur-es de lycée professionnel, luttons pour raccrocher des jeunes et transmettre des savoirs et savoir-faire permettant une insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Nous avons continué pendant le confinement, avec les moyens du bord, à maintenir un lien scolaire avec nos élèves et non la « continuité pédagogique » décrétée par le ministre Blanquer. Celui-ci, sous ses beaux discours de remerciements, a continué sa politique de sape de la voie professionnelle scolaire : suppression du BEP, augmentation du nombre de familles de métiers... en bref, la poursuite de sa réforme du passé.

Au lieu de se précipiter à rentrer vaille que vaille, il faut penser dès aujourd'hui à septembre et après : renforcer la formation professionnelle initiale en retirant par exemple la réforme de la voie professionnelle pour rétablir des heures d'enseignement disciplinaire actuellement consacrées au chef-d'œuvre et à la co-intervention. Ce jour d'après, nous devons le construire collectivement.

En dépit du confinement, le SNUEP-FSU a poursuivi son activité syndicale : permanences mutations assurées par mél et téléphone, informations à la profession et aux adhérent-es, alertes au ministère et dans les rectorats, réunions dématérialisées des instances pour partager les informations, conforter les analyses et décider des actions utiles aux collègues. Mais le SNUEP-FSU ne peut fonctionner que grâce à ses adhérent-es et militant-es. Se (re)syndiquer c'est déjà agir pour notre métier et la voie professionnelle scolaire publique. Pensez-y dès maintenant pour la rentrée prochaine !

STÉPHANE LEROY

Co-secrétaire national

UNI·ES ET DÉTERMINÉ·ES

# LES SACRIFIÉ·ES D'HIER NE SERONT PAS LES OUBLIÉ·ES DE DEMAIN

**En cette année 2020, en particulier depuis mars, nous faisons face à une crise sanitaire d'une gravité et d'une ampleur inédite. Cette crise a obligé la moitié de la population mondiale à rester confinée et à subir des restrictions de libertés publiques comme rarement vues dans l'Histoire.**



© Marie-Caroline Guérin

« SEUL UN CHANGEMENT DE POLITIQUE, RENFORÇANT LE SERVICE PUBLIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, PERMETTRA À TOU·TES LES JEUNES D'AVOIR UN PARCOURS SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL SÉCURISÉ. DES POSTES EN NOMBRE SERONT NÉCESSAIRES POUR TOU·TES LES ACCUEILLIR DANS DE BONNES CONDITIONS. PLUS QUE JAMAIS, L'ACTION SYNDICALE AVEC LES PLP, CPE, AED ET AESH DOIT S'AMPLIFIER POUR OBTENIR CES CHANGEMENTS REDOUTÉS PAR NOS GOUVERNANTS. DÈS MAINTENANT, SOUTENEZ LE SNUEP-FSU EN PRÉADHÉRANT ET EN FAISANT PRÉADHÉRER POUR L'ANNÉE PROCHAINE. »

**Stéphane LEROY**

## INCOMPÉTENCE ET INSTRUMENTALISATION

La méconnaissance du coronavirus a obligé chaque gouvernement à prendre des décisions difficiles et souvent arbitraires. Pour faire face aux besoins nouveaux qui ont émergé, elles dépendaient notamment de l'efficacité des services publics hospitaliers, du nombre d'agent·es publics mobilisables ou encore de la qualité de la protection sociale. Malgré le démantèlement déjà bien entamé de ses services publics et de la protection sociale, la France semblait mieux armée que la plupart des

autres pays. Mais notre gouvernement a géré cette crise de façon calamiteuse, sans jamais privilégier la protection de la santé de la population.

Pire, il a instrumentalisé les questions sanitaires pour renforcer par ordonnance des mesures libérales, comme l'augmentation du temps de travail. Il gouverne par le mensonge : la non-gestion des masques et des tests en est emblématique. Mais personne n'est dupe ni des actes ni des discours. Aujourd'hui et demain, il faudra être nombreuses et nombreux pour changer le

## DÉRESPONSABILITÉ ASSUMÉE

Cette crise aura souligné l'appauvrissement des capacités de gestion des services du ministère : totalement hors-sol, incapables d'imaginer quelque organisation que ce soit. La solution a donc été de renvoyer aux établissements les prises d'initiatives.

Entre autres exemples, aucune réponse n'a été apportée à Montpellier aux nombreuses questions précises posées par les syndicats. Par contre, la rectrice a bien repris les éléments de langage du ministère en abreuvant les agent·es de compliments sur leur engagement formidable.

La partie sanitaire n'étant pas considérée comme du ressort du ministère de l'Éducation nationale, la stratégie de déresponsabilisation est assumée. Quel employeur privé oserait l'afficher ainsi ?

rapport de force, exiger l'abandon de la réforme des retraites et l'abrogation des lois Travail, Fonction publique, École ou assurance chômage. Il nous faudra lutter ensemble pour éviter que le monde de demain soit identique à celui d'hier, voire pire, et pour imposer une société qui place justice sociale et climatique, égalité et démocratie au cœur de ses transformations.

Le SNUEP-FSU prendra toutes ses responsabilités dans ces combats indispensables.

### ENFIN UNE VOIE PRO VALORISÉE

Cette crise a mis en lumière des métiers invisibles, dévalorisés et mal rémunérés. Leur utilité sociale n'est plus à prouver. Celles et ceux exerçant ces métiers sont applaudis tous les soirs et célébrés comme des « héros ». On devrait d'ailleurs dire « héroïnes » car les femmes constituent le gros des bataillons de ces métiers. Et les lycées professionnels en forment une majorité. Pourtant, tout comme ces métiers, la voie professionnelle a été la cible privilégiée des réformes anti-sociales de ce gouvernement. S'il est indispensable de se battre pour obtenir une revalorisation des salaires et des carrières de ses personnels, il l'est tout autant d'exiger un renforcement de la formation à ces métiers.

C'est pourquoi le SNUEP-FSU exige l'abrogation de la réforme de la voie professionnelle pour rendre les heures aux disciplines afin d'armer les jeunes en connaissances générales et professionnelles. À cette fin, il faut aussi reprendre du temps sur les stages. Enfin, la crise économique à venir aura des effets dévastateurs sur les jeunes les plus défavorisés, notamment les stagiaires, les apprentis et les intérimaires. C'est ensemble et uni-es que nous forcerons le gouvernement à faire le choix du service public pour la formation professionnelle.

Pour le SNUEP-FSU, ces temps graves imposent la création urgente d'un collectif budgétaire. Car un investissement massif pour les lycées professionnels est nécessaire avec une véritable revalorisation des salaires et des carrières des personnels, une amélioration conséquente de leurs conditions de travail et des conditions d'études des jeunes. ■

Sigrid GÉRARDIN

## MAYOTTE GESTION PAR LE BÂTON



© Marie-Caroline Guérin

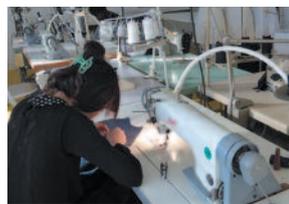
À Mayotte, personnels et élèves sont confrontés à de graves problèmes de violence. La situation sociale et éducative y est aussi très dégradée. Malgré les discours d'intention, les pouvoirs publics n'investissent pas à la hauteur des besoins. Au lieu de construire des établissements scolaires, de recruter des fonctionnaires, de renforcer les services publics, Blanquer a publié début avril un arrêté armant les Équipes mobiles de sécurité (EMS) de bâtons téléscopiques. Armer les EMS ne résoudra pas les problèmes, aggravera les tensions et ne permettra pas de lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

### Moins de postes de plp à la rentrée

LA RENTRÉE 2020 VERRA LA 2<sup>e</sup> PHASE DU DÉPLOIEMENT DE LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PRO AVEC L'APPLICATION DES NOUVELLES GRILLES HORAIRES EN 1<sup>re</sup> BAC PRO ET T<sup>le</sup> CAP. LE SNUEP-FSU N'A EU DE CESSÉ D'ALERTEUR SUR L'IMPACT CATASTROPHIQUE DE CETTE RÉFORME ET LES FAITS SONT PROBANTS : C'EST UNE VÉRITABLE SAIGNÉE DANS CERTAINES ACADÉMIES. 45 POSTES DE PLP SONT SUPPRIMÉS DANS L'ACADÉMIE DE ROUEN, 35 À PARIS, 31 À VERSAILLES. AINSI, PLUS DE 200 POSTES DE PLP SERAIENT PERDUS À LA RENTRÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

## COUTURIÈRES DU BÉNÉVOLAT AU TRAVAIL GRATUIT

Elles ont répondu à l'appel des soignants en manque de masques et de blouses. Puis les commandes sont devenues massives. Pressées par des hôpitaux, des collectivités, des Ehpad, des commerces, les couturières et costumières se sont vues culpabilisées lorsqu'elles ont fini par revendiquer une rémunération. Ces « petites mains » souvent précaires ont créé le collectif « Bas les masques » et appellent à signer leur pétition. Il faut en finir avec le mépris des métiers et des savoir-faire à prédominance féminine.



© Marie-Caroline Guérin

## NOUVELLE-CALÉDONIE : RENTRÉE EN ORDRE DISPERSÉ !

Après un déconfinement effectif le 20 avril, des divergences sur la date de reprise scolaire et/ou sur la méthode à appliquer sont apparues entre les instances dirigeantes. Par conséquent, la Province Sud (centre économique et politique du pays) a rouvert les établissements dès le 22 avril. Une alternance sur deux semaines a permis un accueil des enfants par demi-classe. Le vice-recteur et le médecin conseil du vice-rectorat se sont prononcés pour la distanciation physique et l'usage de savon ; le masque n'étant pas jugé utile puisqu'« il y a un risque zéro de contamination sur le Territoire. »

La Province des Îles Loyautés a fait sa rentrée le jeudi 23 avril en classe entière avec le respect des règles d'hygiène. La Province Nord a choisi le 4 mai pour rouvrir les établissements de façon générale et sans échelonnement.

En définitive, la mise en place des gestes barrières a été laissée à l'appréciation des directeurs et directrices selon leur compréhension des textes sanitaires, du matériel dont ils disposent véritablement et des directives propres à chacune des provinces. En bref, chacun-e s'est débrouillé-e, les autorités ne prenant pas la mesure de la pandémie. ■

Raymonde  
JEAN-PHILIPPE

EXAMENS 2020

## UNE SESSION QUI DOIT RESTER EXCEPTIONNELLE

**La session d'examens 2020 sortira de l'ordinaire en raison de la crise sanitaire. Pour les diplômés professionnels, le ministère a tranché : l'évaluation sera basée sur les CCF déjà réalisés et sur les notes figurant dans les livrets scolaires.**



**Le contrôle continu, c'est que pour 2020 !**

Pour le SNUEP-FSU, prendre en compte les résultats obtenus par les élèves pendant l'année, autrement dit remplacer les épreuves ponctuelles par du contrôle continu, est un choix politique qui accentue la rupture d'égalité entre candidat-es déjà générée habituellement par les CCF. Pour éviter le flou total dans la manière dont les commissions d'harmonisation et les jurys utiliseront les résultats, le SNUEP-FSU a agi en faveur de la création d'un cadre national ayant pour fil conducteur la recherche d'égalité et d'équité entre les candidat-es face à l'examen.

Le SNUEP-FSU a obtenu une suspension des PFMP initialement programmées durant et après le confinement ainsi qu'une dérogation sur leur durée minimum pour les classes de terminale de tous les diplômés professionnels. Il a aussi obtenu l'application d'une telle dérogation, lors des prochaines sessions, à toutes les élèves concernées par le confinement lors de leur cursus de formation en voie professionnelle.

Il s'est opposé à la prise en compte de la « motivation » des élèves pendant le confinement et de leur assiduité à la reprise. Pour le SNUEP-FSU, cela serait encore plus inégalitaire, dans une voie de formation très impactée par la fracture sociale, numérique et scolaire. De même, pour éviter des inégalités entre candidat-es corrélées à leurs conditions de vie, les dispositifs de rattrapage à la session de septembre doivent être accessibles pour les examens professionnels, sur proposition du jury de juillet.

Toutefois, ces adaptations, présentées à ce stade comme occasionnelles par le ministère, vont à l'encontre de ce que le SNUEP-FSU porte pour éviter que les examens ne deviennent des « diplômes maison » : l'abandon des CCF et le retour à des épreuves ponctuelles terminales. Hors de question que cette session 2020 n'inspire de mauvaises idées à un ministre prompt à organiser le tri social. Pour le SNUEP-FSU, les mesures prises cette année doivent absolument rester exceptionnelles. ■

**Franck FERAS**

## CONCOURS 2020

Le 15 mars, MEN et MESRI annonçaient le report des concours de recrutement. Depuis, les informations ne sont distillées qu'au compte-goutte. Pour les CAPLP externes dont les épreuves n'avaient pas commencé, une seule épreuve écrite se déroulera avant fin juillet. Cette épreuve suffira pour l'admission au concours. Les lauréat-es deviendront stagiaires à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Le SNUEP-FSU acte positivement le maintien d'épreuves écrites valant admission, mais reste très inquiet quant à la nature de celles-ci. Plusieurs fois, il a rappelé la nécessité de prendre en compte la bivalence de certains concours par le maintien de 2 écrits. Le MEN n'en a cure et n'en prévoit qu'un. Dès lors, comment sera évaluée la bivalence ? Quelle matière sera choisie ? Comment ? Les réponses tardent à venir et plongent les candidat-es dans le doute.

**La situation reste inadmissible pour le concours interne** avec le report des épreuves d'admission à la rentrée 2020. Cela soulève de nombreux problèmes que le SNUEP et la FSU ont signalé au ministre en lui demandant d'appliquer le principe adopté pour l'externe.

## STAGIAIRES

Dès le début de cette crise, le SNUEP a demandé avec la FSU que la situation des stagiaires soit vite clarifiée, et s'est opposé à ce qu'ils et elles soient mis-es en prolongation, comme certains rectorats ou INSPÉ l'annonçaient. Au final, la majorité des stagiaires seront titularisé-es en juin-juillet 2020. Les stagiaires en prolongation devraient l'être durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020-2021 pour une titularisation rétroactive au 01/09/20. Pour la FSU et le SNUEP, les stagiaires menacés de renouvellement ne doivent pas l'être : une nouvelle chance doit leur être donnée par une prolongation de stage. ■

**Fabien MÉLANIE**

SANTÉ AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES

# L'INTÉRÊT MAL COMPRIS DES CHSCT

**Le ministère, voulant faire disparaître les CHSCT d'ici 2 ans, en freinait l'activité. Pourtant, leurs séances se sont multipliées à tous les niveaux depuis le début du confinement, prouvant ainsi leur nécessité tout comme celle d'une culture de prévention au travail.**

Lorsque le 12 mars le président de la République a annoncé la fermeture de tous les établissements scolaires, les enseignant-es n'ont pas attendu les consignes de Blanquer pour, en quelques jours, apprendre une nouvelle manière de faire leur métier malgré des conditions de travail souvent problématiques. Des conditions qui ont soulevé des enjeux en matière de fracture numérique, d'efficacité des outils proposés, de pédagogie à distance dans les disciplines professionnelles comme générales, ou encore des enjeux liés à la préservation de la sphère privée. Maintenir le CHSCT ministériel programmé avant le confinement au 20 mars avait donc tout son sens. Si cette longue séance de questions-réponses a levé de nombreuses interrogations, elle a aussi mis en évidence le manque d'organisation de l'administration. Les séances suivantes des 3 et 21 avril ont confirmé cette impression. Au ministère, dans les académies et départements, l'administration a semblé découvrir les problèmes en séance et a souvent réagi dans la précipitation. Malgré l'absence fréquente de documents préparatoires, les représentant-es ont soulevé de nombreux problèmes, des situations particulières aussi comme la souffrance des personnels isolés, la situation de celles ou ceux qui avaient contacté des élèves venant de perdre un proche à cause du virus. Nous avons retrouvé cette même improvisation et ce manque de préparation



© Christophe Mayann

concrète lors des instances préparatoires à la reprise du travail en présentiel. C'est lors du CHSCT ministériel que les représentant-es de la FSU ont obtenu le principe de la réversibilité des ouvertures des établissements et la production d'un protocole sanitaire normatif et organisationnel.

Les difficultés d'application de ce protocole incombent au ministère qui suit la doctrine Macron : préférer la réaction et la communication à la prévention, essayer de réagir aux problèmes plutôt qu'essayer d'empêcher qu'ils arrivent. Face à cet échec cuisant, l'abrogation de la loi Transformation de la Fonction publique devient urgente, pour renforcer les CHSCT et développer la culture de prévention au travail. ■

**Vincent LAVALLE**

« DEPUIS LE CONFINEMENT, LES CHSCTA SE SONT TENUS EN VISIOCONFÉRENCE TOUS LES 15 JOURS, MÊME PENDANT LES CONGÉS. NOUS AVONS PU REMONTER AU RECTORAT LA RÉALITÉ DU TERRAIN, LES RESSENTIS DES PERSONNELS, LES DYSFONCTIONNEMENTS AVEC CERTAINES HIÉRARCHIES ET PROPOSER DES SOLUTIONS À APPORTER. L'ADMINISTRATION A PU AINSI SE RENDRE COMPTE DE CE QUE VIVENT LES PERSONNELS ET APPORTER DES AMÉNAGEMENTS. »

## INTER 2020 : DAVANTAGE DE RECOURS

Avec la loi de Transformation de la Fonction publique, les organisations syndicales ne peuvent plus participer aux opérations de mutations ni défendre les collègues avant la décision. De ce fait, les recours concernant les refus ou les contestations ont quasiment triplé par rapport aux années précédentes.

Malgré la crise sanitaire, les commissaires paritaires nationaux du SNUEP-FSU ont poursuivi le travail d'information des PLP sur leurs droits et ont appuyé leurs demandes auprès du ministère dans le but de résoudre le maximum de situations problématiques. Ce mouvement interacadémique 2020 apporte la preuve de l'importance des commissaires paritaires.

Le SNUEP-FSU demande le rétablissement immédiat des CAP, dès le mouvement intra-académique.

**Vanessa NEUVILLE**

Membre SNUEP-FSU du CHSCTA d'Orléans-Tours

ENSEIGNEMENT VS CONFINEMENT

# TARTUFFE JOUÉ RUE DE GRENELLE



« IL N'Y A DONC PLUS QU'UN PAS  
POUR RENVOYER LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE INITIALE AUX  
ENTREPRISES, DANS UN BUT  
D'OPÉRATIONALITÉ  
IMMÉDIATE. »

**La crise sanitaire n'a pas fait changer J.-M. Blanquer. Si l'Éducation nationale n'était pas préparée pour l'enseignement à distance, le ministre n'a cessé d'affirmer le contraire et a décrété l'urgence nationale pour la « continuité pédagogique ». Farce, leurre, hypocrisie... les mots ne manquent pas pour qualifier l'indigence de l'utilisation d'une telle expression. Les PLP peuvent en témoigner, brutalement. La stratégie ministérielle est bien celle du choc.**

Dossier réalisé par :  
Axel Benoist, Marie-Caroline Guérin,  
Frédéric Lalanne, Pascal Millet  
et plusieurs de nos syndiqué.es.

**L**e 14 mars, sans qu'aucune réflexion ne soit organisée avec les équipes pédagogiques et éducatives, le ministre a décrété la « *continuité pédagogique* ». Dans les médias, son disque rayé « *Nous sommes prêts* » a mis une forte pression sur les enseignant-es qui se sont alors débrouillé-es avec les moyens du bord et leur propre matériel. Les PLP ont multiplié les initiatives, improvisant dans la précipitation pour tenter de répondre à l'injonction implicite du ministre. Pourtant, face aux dysfonctionnements, celui-ci se déchargeait de sa responsabilité sur le dos des enseignant-es, en faisant comprendre à longueur d'interviews que des moyens efficaces et fonctionnels avaient été mis en œuvre pour qu'ils-elles puissent assurer efficacement leur mission.

### LIEN SCOLAIRE

Mais d'emblée, la réalité de l'impréparation et de la situation sociale de nos élèves est apparue : ENT défaillants, matériel et accès internet insuffisants, méconnaissance des outils, parents peu familiarisés avec les usages internet de l'école et parfois ne maîtrisant pas le français... Les élèves des LP, SEP, SEGPA, ÉREA ont perdu leurs repères.

Dès l'annonce du confinement, le SNUEP-FSU a rassuré les collègues sur la première importance de maintenir un lien scolaire avec les élèves par la proposition d'activités formelles de révision et de consolidation selon des modalités déjà connues et maîtrisées par les élèves pour ne pas renforcer les inégalités. L'important était également de tenir dans la durée et de ne pas se laisser envahir par le travail à la maison. À l'impossible nul n'est tenu !

### DÉSTRUCTURER LE COMMUN

Connaissant l'idéologie d'individualisation et de segmentation concurrentielle du ministre, sa communication tous azimuts et l'appellation de l'outil du CNED « *Ma classe à la maison* » ne sont pas anodines. Le ministre veut importer l'école dans les familles, imposer la formation dans la maison. En plus d'ignorer complètement la spécificité de la voie professionnelle (pourtant priorité du ministre !), cela délégitime l'école en laissant croire qu'elle peut exister sans l'intervention des professionnels que sont les enseignant-es, CPE, AED... Il n'y

a donc plus qu'un pas pour renvoyer la formation professionnelle initiale aux entreprises, dans un but d'opérationnalité immédiate.

### NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ?

Le numérique ne remplace pas le présentiel, plus adapté aux interactions efficaces (entre élèves et avec l'enseignant-e). Les échanges collectifs et la régulation sont primordiaux dans les apprentissages, en particulier dans la voie pro où les élèves ont besoin d'un-e PLP à leurs côtés. Le numérique est un outil qui seul ne peut pas tout, et c'est d'autant plus vrai pour nos élèves. À cela s'ajoutent les limites des outils numériques institutionnels, notamment pour supporter toutes les connexions. Ces outils ont le mérite d'être RGPD<sup>1</sup> compatibles, mais leurs failles ont conduit nombre de collègues à recourir à des outils plus fonctionnels (WhatsApp, Discord, Zoom...) qui ne garantissent pas la protection des données personnelles. Les entreprises privées du champ scolaire ont saisi aussi l'opportunité pour faire venir à elles les familles et les enseignant-es avec des réductions voire la gratuité. Elles ont bien l'intention d'investir le « grand marché de l'éducation ». ■

1. Règlement général sur la protection des données.

### COMMENT FAIRE SANS ORDINATEUR À LA MAISON ?

La CPE nous a informé-es que Sita<sup>1</sup> de 1<sup>re</sup> ASSP, mineure, est seule à la maison avec sa jumelle Naminata qui est en 1<sup>re</sup> GA et leur grande sœur étudiante. Leur mère est partie en Côte d'Ivoire avant le confinement et n'a pas pu rentrer en France. Les jumelles sont donc sous la responsabilité de leur sœur majeure. Elles n'ont pas d'ordinateur et ne disposent que de leur téléphone. La CPE nous a donc demandé de lui transmettre par mail les devoirs qui ne peuvent être faits via le téléphone pour les envoyer par courrier.

L'équipe pédagogique a envoyé les dossiers de travail à la CPE, pour qu'elles soient le moins pénalisées possible par cette situation mais surtout pour garder un lien. ■

**Annabelle H, PLP, académie d'Amiens**

1. Les prénoms sont modifiés



© Marie-Caroline Guérin

### MÉPRIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL INACCEPTABLES

Ce que je ne supporte plus c'est le mépris : le mépris envers nos élèves et leurs enseignant-es. Nos élèves dans l'enseignement professionnel sont les réproposé-es de la République. Certain-es sont poussé-es d'année en année aux marges du système scolaire ; d'autres sont stigmatisé-es parce qu'ils-elles font le choix de la voie professionnelle. Depuis la loi de 2005 sur l'inclusion scolaire, des élèves relevant de la MDPH sont envoyé-es en formation professionnelle sans bénéficier de moyens significatifs dans leur quotidien. Les ministres de l'Éducation nationale successifs ont limité les coûts de l'enseignement professionnel en diminuant les horaires d'enseignement. Ce choix a fatalement un coût humain : il ne favorise ni la qualification, ni l'insertion professionnelle. Avec le confinement, les enseignant-es expérimentent une voie nouvelle. Comme dans leur établissement, ils et elles sont les spectateurs de la fracture sociale numérique. Chacun-e travaille avec ses propres outils : téléphone portable, tablette, ordinateur portable, imprimante, connexion... Ils-Elles télétravaillent comme beaucoup d'autres, et sont astreint-es à de trop longues journées de travail. Ils-Elles se forment pour répondre au mieux aux besoins de leurs élèves dont la réalité numérique est très disparate. La réforme de l'enseignement professionnel avait trouvé un bel effet d'annonce : « *Former les talents de demain !* ». Encore uniquement de la communication. De l'enfumage ! ■

**Une PLP de Corrèze**

## L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE N'EST PAS LA PANACÉE

Non seulement nous avons la confirmation que l'enseignement à distance ne remplacera jamais le présentiel, mais en plus cette crise révèle l'amplitude de la fracture sociale et scolaire dont les familles et élèves les plus fragiles sont victimes. Même avec les élèves qui peuvent se connecter, les outils proposés sont inopérants pour certaines matières professionnelles, surtout dans l'acquisition de gestes techniques ou de savoir-faire professionnels.

Avec les collègues qui enseignent en CAP et bac pro, nous constatons que si certain-es élèves suivent tant bien que mal un enseignement à distance, il n'en est pas de même pour tou-tes. Les jeunes réfugié-es souffrent d'absence d'équipement et parfois de méconnaissance de l'outil informatique. Pour maintenir le lien avec ces jeunes, pour lutter contre la précarité et cette situation anxiogène, des systèmes ont été mis en place avec les foyers. De nombreux autres élèves, enfin, ne donnent pas, ou peu, signe de vie.

Pour toutes ces raisons, même si nous y sommes « invité-es », nous n'instaurons pas de classe virtuelle, préférant appliquer notre liberté pédagogique pour trouver un système d'échange avec nos élèves dans lequel ils et elles trouvent leur compte avant de pouvoir remettre « la main à la pâte » dans la vraie vie de l'atelier.

Notre ministre et certain-es hauts fonctionnaires de son entourage couvent une certaine aigreur non dissimulée à l'encontre des enseignant-es et rêvent de modifier notre temps de travail en trouvant toujours le prétexte « *qu'aucun jeune ne sera laissé au bord du chemin* » alors même qu'aucun fonds n'a été débloqué pour tenter de contrecarrer a minima les graves difficultés et les inégalités. ■

**Serge Dufau (PLP Maçonnerie) et Michel Juan (PLP Peinture Revêtement), de l'Ariège**

# LES AVENTURES DE CLASSE VIRTUELLE D'UNE ENSEIGNANTE

**Dès le 19 mars, je prends en main l'application Teams, recommandée par des collègues de mon établissement et je commence à créer des classes virtuelles pour chacune de mes classes. J'y dépose des documents, le travail à faire et les devoirs.**

Petit à petit de nombreux collègues nous rejoignent et nous construisons des groupes « vie classe » pour faire le point par visioconférence. C'est assez sympathique et convivial.

Les visioconférences avec les élèves commencent, ils-elles se connectent petit à petit...

Dans un premier temps, et assez rapidement, certain-es collègues deviennent exigeant-es vis-à-vis des autres, de celles et

ceux qui ne sont pas connecté-es, de ceux qui ont des difficultés à utiliser cette application, et demandent à chacun si tel ou tel élève s'est connecté-e.

Bref, la pression monte... mais je reste connectée et prévois des rendez-vous avec chacune de mes classes.

Enfin le vendredi suivant, j'apprends, lors d'une visioconférence entre profs, que des élèves de 3<sup>e</sup> prépa-métiers ont enregistré des cours faits en classe virtuelle. Et je suis une des victimes. Là, la colère, l'agacement, l'écoeurement dominant et je quitte cette visio.

« NOUS SUBISSONS DE MULTIPLES PRESSIONS, ET EN MÊME TEMPS NOUS AVONS RÉAGI AVEC PROFESSIONNALISME ET RAPIDITÉ. »

Dès le lendemain j'informe tou-tes mes collègues ainsi que la direction que je ne n'utiliserai plus cette application, mais déposerai mon travail sur l'ENT. Heureusement, j'ai reçu un soutien global mais une telle aventure ne devrait pas être permise.

Que sont devenues ces vidéos ? Combien en existe-t-il ?

Nous vivons une situation particulièrement anxiogène, nous subissons de multiples

pressions, et en même temps nous avons réagi avec professionnalisme et rapidité. Mais nous n'étions pas prêt-es.

Je ne supporte pas cet état de fait car c'est insupportable de se sentir « espionnée », voire « ridiculisée ». Les classes virtuelles ont leurs limites, en particulier avec certain-es de nos élèves, beaucoup plus doué-es devant un écran que moi-même. Les classes virtuelles se feront désormais sans moi et sans regret. ■

**Martine Dubois-Graveleau, PLP Maths-sciences dans le Lot**



© Axel Benoist

## BILAN D'ÉTAPE AU BOUT DE QUATRE SEMAINES DE CONFINEMENT EN 2<sup>DE</sup> PRO

**Tou-tes les élèves se sont mis-es au travail et ont rendu au moins quelques devoirs. Mais il y a aussi beaucoup d'inquiétudes à signaler : une petite moitié d'élèves présente aux classes virtuelles et un es-**

**soufflement réel de nombreux élèves qui étaient motivé-es mais qui sont perturbé-es par ces conditions de travail. Beaucoup se sont démotivé-es lorsqu'ils ont entendu que les notes lors du confinement ne compteront pas pour le troisième trimestre.**

**De nombreux élèves se sentent débordé-es par la charge de travail à faire. C'est surtout un manque d'organisation et des devoirs parfois difficiles à faire à distance, sans équipements adaptés (ordinateur) ni aide directe de leurs professeur-es. Ces élèves perdu-es abandonnent alors face à la difficulté. ■**

**Pierre, PLP LHG en Haute-Savoie**

MINEUR·ES AU TRAVAIL

## Pas de confinement pour les apprenti-es

Pendant la période de confinement, la situation des apprenti-es était très confuse. Certain-es étaient confiné-es avec un suivi pédagogique à distance par les formateurs-trices du CFA, comme dans les lycées professionnels, mais beaucoup trop n'avaient aucun suivi. Pire encore, nombre d'apprenti-es étaient au travail dans leur entreprise, sans aucune garantie sanitaire. Cela confirme que l'apprenti-e est avant tout un-e salarié-e, sa formation passant au second plan. Comment des mineur-es en formation professionnelle peuvent être mis-es en danger sous prétexte que l'activité économique doit perdurer ? Cette situation inadmissible des apprenti-es, maintenu-es

dans les entreprises malgré les risques encourus et dans l'impossibilité pour beaucoup d'entretenir le lien pédagogique avec le CFA, illustre les limites du système de formation par apprentissage. Aujourd'hui, il est plus que nécessaire de changer de politique de formation professionnelle pour les jeunes en CAP et bac pro, en stoppant le tout apprentissage et en développant la formation professionnelle initiale sous statut scolaire, seul rempart face aux crises économiques et seule capable de garantir une formation du jeune et du citoyen. Dès septembre, les lycées professionnels auront besoin de moyens pour accueillir les apprenti-es se retrouvant sans formation. ■

## QUEL « MONDE D'APRÈS » ?

Il est encore trop tôt pour dresser le bilan de cette séquence inédite. Pourtant le ministre vit cette période comme une amorce de l'école de demain où seraient généralisées certaines expérimentations de ce temps de crise sanitaire et de confinement. Alors, quelle accélération de l'intrusion du numérique dans nos vies et à l'école ? Le ministre a déjà annoncé des États généraux du numérique éducatif après l'été pour « tirer les leçons positives » de la période. Une initiative qui vise à favoriser le développement des entreprises du numérique éducatif, les Edtechs, et à offrir toujours plus de données personnelles aux pratiques marchandes. Pour le SNUEP-FSU, c'est à l'institution d'investir dans ses propres outils numériques pensés avec et pour la profession, car la finalité des apprentissages et les modalités de mises en œuvre doivent rester à sa main. Cela permettra en même temps la non-divulgaration des données personnelles des élèves et personnels aux GAFAM.

Alors, est-il envisageable de faire apprendre à des élèves sans interactions avec leurs camarades, sans enseignant-es ? Est-ce l'individualisation qui doit prendre le pas sur le collectif ? Le ministre, lui, a déjà tranché en instaurant une concurrence entre l'enseignement en présentiel et celui à distance. Dès maintenant, il est essentiel de mener les combats didactiques, pédagogiques et politiques qui permettent à chacun-e de penser et construire le métier de professeur-e de lycée professionnel.

La crise sanitaire sera encore présente à la rentrée de septembre. Ne laissons pas imposer des mots venus d'en haut et des pratiques, comme la didactique professionnelle qui est un échec. Avec le syndicat, revendiquons et agissons collectivement pour renforcer nos LP, SEP, SEGPA et ÉREA. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

### *Apprenti-es et scolaires, même traitement ?*

LES CFA ONT FERMÉ EN MÊME TEMPS QUE LES LYCÉES LE 16 MARS. MAIS AVEC LEUR RÉOUVERTURE DÈS LE 11 MAI, LES APPRENTI-ES ET LES FORMATEURS-TRICES NE SONT PLUS TRAITÉ-ES DE LA MÊME FAÇON LORS DU DÉCONFINEMENT.

REGARD EN ACADÉMIE

## Nécessité du présentiel

Pendant le confinement, le lien avec les élèves n'est pas uniforme. Après deux semaines de fermeture des établissements, un rapide retour de nos PLP syndiqué-es de l'académie de Montpellier montrait déjà que plus on montait dans les niveaux et plus le maintien du lien était facilité. Si seulement un quart des élèves de SEGPA arrivaient à le garder, ils et elles étaient déjà plus de la moitié en 3<sup>e</sup> prépa-métiers et CAP, deux sur trois en 2<sup>de</sup> et 1<sup>re</sup> bac pro et enfin près des trois quarts en terminale. Ces ordres de grandeur concernent le seul lien avec élèves par mail, téléphone ou l'ENT. Pour le véritable travail à distance (remise de travaux, QCM en ligne, cours en ligne...), les collègues faisaient part d'une diminution de moitié voire bien plus. C'est bien le reflet de la réalité que nous vivons au jour le jour dans nos éta-



© Marie-Caroline Guérin

blissements : fracture numérique réelle, difficultés scolaires qui privent certain-es de nos élèves de la compréhension des consignes, absence de famille en soutien du travail scolaire, manque de motivation et de travail personnel... Nos élèves ont vraiment besoin de nous, en présentiel ! Sans parler des enseignements pratiques infaisables à distance. ■

PREMIÈRES LEÇONS DU CONFINEMENT

# L'INÉGALITÉ AU CŒUR DU LOGICIEL BLANQUER

**STÉPHANE BONNÉRY**, professeur des Universités (CIRCEFT-ESCOL, Université Paris 8 Saint-Denis), prend ici le risque d'une analyse « à chaud » des répercussions de la pandémie « COVID-19 » sur le système d'enseignement français. Il ne prétend pas à l'exhaustivité, mais identifie des logiques antagonistes.



© Serge Bontoux

## L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE A AMPLIFIÉ LES INÉGALITÉS. QUE DISENT-ELLES DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DU MINISTRE ?

La crise vient en fait révéler des problèmes antérieurs et amplifie les besoins : des savoirs plus notionnels, des programmes chargés et des horaires de plus en plus limités. Tout le système pousse les enseignant-es à transférer des apprentissages aux familles, défavorisant celles qui ne peuvent pas prendre le relais et/ou payer des aides scolaires privées.

La crise sanitaire amplifie ces logiques de transfert quand le gouvernement, en plein confinement, met en place une énorme pression pour que du travail soit donné.

Le seul lien étant numérique, se posent d'abord des questions de moyens techniques et financiers : toutes les familles n'ont pas d'ordinateur et encore moins d'imprimante à la maison. Nous l'avons vu, se connecter à un smartphone est un moyen très limité par rapport à ce qui a été demandé aux élèves. De plus, quand il y a plusieurs enfants scolarisés, voire des adultes en télétravail, comment penser qu'il y a un ordinateur pour chacun ?

Cette focalisation sur l'enseignement à distance traduit la logique profonde qui est celle de Blanquer, et de son courant politique, de promotion des Edtechs, et par là de l'individualisation de l'enseignement, donc de sa privatisation possible. La réforme du lycée est typique : nombre d'options ne sont pas proposées partout, aux familles de payer le complément en ligne.

## LA SEULE RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE POUR POURSUIVRE LE TÉLÉTRAVAIL DANS L'ÉDUCATION NATIONALE EST-ELLE UNE SOLUTION RÉALISTE ?

Bien sûr que non. Les inégalités sont décuplées quand on traite de nouveaux contenus à distance. Cela transforme l'enseignant-e en distributeur de fiches ou de liens URL. Et l'élève doit être auto-entrepreneur de ses apprentissages : capable de se mobiliser seul, s'il n'a pas de parents qui puissent installer un cadre de travail intellectuel ; capable de comprendre seul les enjeux de savoir des tâches, si les parents ne sont pas dans la connivence avec les démarches pédagogiques et la culture savante... Ici, la situation a révélé que les implicites pédagogiques déjà présents en classe étaient accrus lors du transfert aux familles de l'enseignement des savoirs.

## QUELLES AMÉLIORATIONS DU RÔLE ET DU MÉTIER ENSEIGNANT VOUS PARAÎSSENT NÉCESSAIRES POUR ENFIN COMBATTRE LES INÉGALITÉS ?

La crise a aidé certain-es enseignant-es à comprendre que la majorité des enfants n'ont que l'école pour apprendre. Elle aide à tisser des convergences entre familles de différentes classes sociales. Mais on a vu que le gouvernement veut les diviser sur la reprise scolaire, d'une école minimale pour les enfants d'exécutant-es réclamés par le patronat, quand les

enfants des familles les plus précaires vont se déscolariser plusieurs mois et que ceux de cadres et de la bourgeoisie continueront à s'instruire à distance.

Le principal changement pour les enseignant-es, c'est de redéfinir la mission de l'école : enseigner la même chose à toutes les classes sociales, faire l'école à l'école, créer une culture commune entre les futurs adultes, permettre à tou-tes de s'appropriier des savoirs et donc des manières de penser le monde. On apprend ensemble, pas les uns contre les autres ou chacun pour soi, même si un effort individuel est nécessaire.

## LES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ONT IMPOSÉ DES MESURES EXCEPTIONNELLES COMME LA VALIDATION DES EXAMENS PAR LE CONTRÔLE CONTINU. QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CETTE MODALITÉ D'ÉVALUATION ?

Blanquer a manipulé la situation, en ne communiquant pas sur le sujet pendant des semaines, pour que la tension monte, et finalement imposer la solution du contrôle continu. Celle-là même qu'il veut imposer depuis le début de l'année à travers sa réforme du baccalauréat, et refusée par les élèves et les professeur-es à travers le mouvement que l'on a connu.

Si pour un an, le bac est au contrôle continu, ce n'est pas un drame : à condition que l'on permette un rattrapage à toutes celles et ceux qui n'ont pas la moyenne, car les notes du premier trimestre viennent de contrôles non présentés comme épreuves finales.

Le vrai danger, c'est qu'il utilise cette expérience pour imposer le contrôle continu les années suivantes, et ainsi détruire le diplôme national, pour que l'élève n'ait comme valeur que la réputation de son établissement. ■

Propos recueillis par Sigrid GÉRARDIN

STOP COVID, GENDNOTES

# VERS UN FICHAGE ET UNE SURVEILLANCE DE MASSE ?

**Alors que le monde traverse une crise sanitaire majeure, après cinq ans de plan « vigipirate », de plus en plus de voix laissent entendre que la récupération de nos données personnelles serait légitime afin de nous protéger.**

Après les lois sécuritaires de 2017, un nouveau cap dans la récupération des données vient d'être franchi.

L'application Gendnotes mise au point pour la gendarmerie permet de récupérer des données sensibles, telles que l'origine raciale, la religion, l'orientation sexuelle ou encore l'appartenance à un mouvement politique ou syndical mais aussi la photo de toute personne que l'officier de gendarmerie jugera utile de fichier (décret n° 2020-151 du 20 février 2020).

Ces informations, censées être récupérées pour faciliter les enquêtes, peuvent être conservées de trois mois à un an, et pourraient être accessibles plus largement par le biais d'interconnexions avec d'autres applications, comme le TAJ (traitement d'antécédents judiciaires) qui permet la reconnaissance faciale. Autre exemple d'application, Stopcovid, dont l'usage est basé sur le volontariat et l'anonymat. Elle est censée accompagner les mesures de distanciation sociale et

permet d'identifier tous les déplacements via les smartphones. Si on ne peut douter de l'utilité affichée de cette

application, on peut néanmoins s'interroger sur l'usage d'un tel outil de localisation de masse dans d'autres situations. Le SNUEP-FSU appelle à la vigilance quant à l'usage de ces outils et

rappelle que les libertés individuelles, inscrites dans notre Constitution, ne sauraient être rognées, quelles qu'en soient les circonstances. ■

**Sandrine BERNARD**

« LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES, INSCRITES DANS NOTRE CONSTITUTION, NE SAURAIENT ÊTRE ROGNÉES. »



## PAROLE DU POUVOIR ET DÉGRADATION DU LANGAGE : LA PENSÉE ANESTHÉSIÉE...

À coups de *start-up nation*, le gouvernement portait aux nues un monde néolibéral où seuls les premiers de cordée et la nouvelle noblesse d'État libéral trouvaient grâce. Depuis les crises sociale et sanitaire, nos dirigeant-es opèrent des glissements vertigineux sur leurs éléments de langage : vider la pensée, éviter la signification des mots, gommer les dissensions. Les mots : État, universel, services publics, solidarité, politique ambitieuse pour l'hôpital, unité de la Nation – censés être consensuels – moulinent désormais dans le vide... Nous serions « en guerre », mais nous envoyons au front des soldats sans armes, et nous manquons de la protection la plus élémentaire. Fustigeant les polémiques, justifiant l'injustifiable, nos dirigeant-es font vaciller nos valeurs universelles : protéger les Hommes, leurs conditions de vie et de travail. Et un modèle de société effrayant se met en place : sans combat d'idée, sans dissonance, sans contradiction. ■

**Élise SAINSON**

## SOIRÉE ÉLECTORALE CONFINÉE

Dimanche 15 mars 2020, sur le coup des vingt heures, c'était un peu la « nausée » et les « mains sales ». Alors que devaient impérativement fermer le lendemain les crèches, les établissements scolaires, les facultés et les lieux publics, il fallait absolument laisser les bureaux de vote ouverts dans le cadre du premier tour des élections municipales. Une journée ubuesque, où le pouvoir en place, avec la complicité d'autres forces partisanes, a voulu faire croire que tout était « prêt » pour assurer un déroulement normal d'un scrutin électoral pas comme les autres. Au final, une « mascarade » pour reprendre les termes de l'ex-ministre de la Santé, Agnès Buzyn, et un sentiment de « néant » aux conséquences encore insondables. ■

**Olivier BAUDOUIN**

## POUR UN MONDE SANS ARMES NUCLÉAIRES

Depuis le 7 juillet 2017, 36 États ont ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Alors qu'il en faudrait 50, la France tente d'empêcher ce processus et viole le Traité de non-prolifération nucléaire en s'engageant dans un programme de 100 milliards d'euros sur 15 ans pour le renouvellement et « la modernisation » de son arsenal en armes nucléaires.

Le SNUEP, au sein de la FSU, demande, avec le collectif national « En marche pour la Paix », l'arrêt immédiat de ce programme au coût exorbitant et dont l'utilisation possible mettrait assurément en danger l'existence de l'humanité et de la vie sur terre.

Signons la pétition sur <https://petition.mvtpaix.org> qui interdit « le développement, le test, la production, la fabrication, l'acquisition, la possession ou le stockage d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs ». L'opinion publique est favorable à 76 % à une telle démarche. ■

**Bernard REVOLLON**

PENDANT LE CONFINEMENT

## LA CASSE CONTINUE AU CSE

**En plein confinement s'est tenu un Conseil supérieur de l'Éducation, à travers des échanges de mails pendant une semaine, afin de publier rapidement des textes qui poursuivent le démantèlement de la voie professionnelle à la rentrée prochaine. Au programme : généralisation des familles de métiers et suppression du diplôme intermédiaire.**



© Marie-Caroline Guérin

Alors que la crise sanitaire se poursuit et que ses conséquences sur la scolarité des élèves perdureront pendant de nombreux mois, notre ministre continue à mettre en œuvre sa politique éducative comme si de rien n'était. Derrière ses contradictions apparentes, par son discours à la fois démagogique et faussement bienveillant envers les personnels, les élèves et leurs familles, il poursuit sa politique éducative libérale destructrice pour l'École.

En imposant une reprise des cours en mai-juin, J.-M. Blanquer prétend lutter contre les inégalités qui amèneraient au décrochage voire au développement de la délinquance. C'est en total dissonance avec les textes proposés quelques semaines plus tôt, qui développeront les sorties du système scolaire sans diplôme pour de nombreux élèves et mettront en difficulté les enseignant-es dans leurs pratiques pédagogiques.

Concernant les familles de métiers, aucun bilan sérieux n'a été fait sur leur mise en place. Aucune plus-value ne peut donc être mise en avant. Ce dispositif ne fait que repousser d'un an une partie du problème de l'affectation des élèves et fait peser de gros risques de dé-professionnalisation de la classe de 2<sup>de</sup>

bac pro et de l'ensemble du cursus en LP. Le SNUEP-FSU rappelle que le réel problème est celui de l'affectation des jeunes. De plus, le regroupement en 2<sup>de</sup> d'élèves de bacs pros différents est contradictoire avec les préconisations du protocole sanitaire qu'il faudra bien maintenir pour la rentrée prochaine et sûrement pour une durée indéterminée.

Pour le SNUEP-FSU, la suppression du diplôme intermédiaire (DI) et du BEP, à terme, est une lourde erreur qui aura de graves conséquences sur le taux des

jeunes sortis sans qualification. Son remplacement par une attestation non reconnue par les branches professionnelles n'a aucun intérêt pour les élèves. Elle n'a pour objectif que d'imposer aux enseignant-es, une fois de plus, de nouvelles pratiques professionnelles qui risquent encore d'engendrer une charge accrue de travail.

Concernant l'évaluation de la réalisation du chef-d'œuvre, le SNUEP-FSU a demandé un cadre national et dénonce le poids trop important qu'il aura pour l'obtention du bac. Il a demandé une grille d'évaluation nationale pour garantir l'équité entre les candidat-es. Celle-ci devra détailler la part de l'évaluation des compétences professionnelles développées dans la réalisation du chef-d'œuvre, qui doit être prépondérante, la part de l'évaluation de la compréhension de la démarche

de projet et enfin la part de l'évaluation des compétences d'expression orale. Pour le SNUEP-FSU, ces deux dernières parts ne devront pas être supérieures à la première. Sur l'ensemble des textes du

CSE, qui ont reçu un avis défavorable du CSE, le SNUEP, avec la FSU, a voté contre. ■

Jérôme DAMMEREY

« NOTRE MINISTRE  
POURSUIT SA POLITIQUE  
ÉDUCATIVE LIBÉRALE  
DESTRUCTRICE POUR  
L'ÉCOLE. »

### MASTER MEEF UNE RÉFORME À MARCHÉ FORCÉE

La loi *Pour une École de la confiance* avait acté le déplacement des concours de recrutement de l'Éducation Nationale à la fin du M2 à partir de 2022. Il fallait donc, pour la rentrée 2020, modifier de nouveau l'arrêté concernant le Master MEEF, déjà toiletté en 2019. Alors que les négociations étaient au point mort, depuis février, et qu'un report semblait la décision la plus logique, le MEN a décidé de présenter le texte au Comité technique ministériel du 20 mai pour une application dès septembre. Cela engendre un calendrier intenable pour un texte qui entraîne des changements importants comme, par exemple, la possibilité de l'alternance dès le M1! ■

Fabien MÉLANIE

CRISE SANITAIRE ET CONFINEMENT

# DES MÉTIERS DÉVALORISÉS MAIS TELLEMENT INDISPENSABLES

**FABIENNE MAILLARD** est professeure de Sciences de l'éducation à l'Université Paris 8. Spécialiste des diplômes de la voie professionnelle, elle a publié de nombreux livres à ce sujet. Son point de vue sur la situation actuelle, à travers quelques questions, ne peut qu'alimenter notre réflexion syndicale et nos débats à venir.

## QUELS MÉTIERS / FORMATIONS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE ONT SUBITEMENT PRIS UNE IMPORTANCE NOUVELLE AVEC LA CRISE SANITAIRE ?

La crise a mis en valeur des métiers peu visibles et parfois peu considérés comme ceux des services aux personnes, qui sont en pleine expansion tout en restant mal rémunérés, du commerce et de l'alimentation, de l'administration, de la propreté, de la production agricole, de la conduite et de la logistique. Elle a également montré à quel point les métiers du bâtiment, de l'artisanat, de la restauration, de la maintenance... étaient indispensables non seulement sur le plan des activités économiques mais aussi de la vie sociale en général. Si les ouvrier-es sont rappelés dans les usines, c'est parce qu'elles ne produisent rien sans eux.

## EN CONSÉQUENCE, QUELS DIPLÔMES / FORMATIONS SONT À DÉVELOPPER ?

Les diplômes existent mais tous ne sont pas attractifs. Le problème tient à leur image au sein du système éducatif, liée à celle des emplois auxquels ils conduisent. Les emplois dits d'exécution réclament beaucoup de compétences qui peinent à être reconnues. Ils reposent sur des corps, des gestes, des savoirs experts trop souvent déniés. C'est leur reconnaissance sociale et salariale qu'il faudrait développer. Ainsi que leurs carrières. Il faut beaucoup d'aveuglement et une forte amnésie pour oublier que la moitié de la population active occupe des emplois d'ouvrier-es et d'employé-es, qui ne sont pas « subalternes ».

## DANS CE CONTEXTE, QUE PENSER DE LA SUPPRESSION, EN PLEINE CRISE SANITAIRE, DU BEP ET DU REMPLACEMENT DES DIPLÔMES INTERMÉDIAIRES PAR UNE « ATTESTATION » NON ENREGISTRÉE AU RNCP<sup>1</sup> ?

La suppression du BEP était prévisible depuis sa transformation en diplôme intermédiaire sans cursus de formation, ce qui avait été contestée par l'ensemble des organisations professionnelles, syndicats enseignants compris. Un diplôme professionnel ne peut pas être « intermédiaire », cela n'a pas de sens, pas plus que ne peut en avoir une attestation. Le ministère invalide ses propres diplômes, là réside le problème, indépendamment de la crise sanitaire.

## QUE PENSER DE LA « CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE » DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE EN PARTICULIER SCOLAIRE ?

Si l'on peut comprendre la nécessité de cette continuité, surtout lorsque l'on mesure les efforts des enseignant-es pour éviter le décrochage, cette continuité improvisée ne prend pas en considération les particularités de la voie professionnelle et de ses publics. Elle aggrave les inégalités sociales, sachant que les élèves et les apprenti-es appartiennent en majorité aux classes populaires, ce qui va avec certaines conditions de vie, d'équipement des foyers et de ressources. Leurs parents ne sont pas non plus les mieux armés pour les aider scolairement. Pour les enseignant-es, le défi est considérable. Quant à la formation en entreprise, elle ne peut pas avoir lieu pendant le confinement. Or, même si des jeux sérieux, des

« LES EMPLOIS DITS D'EXÉCUTION RÉCLAMENT BEAUCOUP DE COMPÉTENCES QUI PEINENT À ÊTRE RECONNUES. »



© Marie-Caroline Guérin

QCM et des vidéos peuvent être utiles, ils ne peuvent pas se substituer à l'apprentissage in situ. Si le vademecum proposé par le ministère évoque le lycée professionnel, c'est de manière furtive et en sous-estimant la dimension professionnelle de la formation.

## LES MODIFICATIONS PROPOSÉES SUR LES MODALITÉS DES ÉPREUVES DE LA SESSION 2020 SEMBLENT-ELLES ADAPTÉES À LA SITUATION ?

Je ne peux pas me prononcer sur ce point. Si le CCF n'est pas du contrôle continu, il n'en est pas complètement éloigné. Ce qui me trouble tient à l'euphémisation de tout ce qui est professionnel. Selon les enseignant-es, l'année de Terminale est une année-clé dans le parcours des jeunes. Qu'évaluer lorsque celle-ci est interrompue ? Le diplôme doit garantir des acquis, avec la caution de l'État. Réduire ses exigences contribue à sa dévalorisation. La crise sanitaire ne montre pas l'existence d'une rupture dans l'enseignement professionnel. Elle met plutôt en valeur la continuité d'un traitement institutionnel qui sous-estime l'importance des enseignements délivrés dans ces filières comme celle des métiers et des emplois auxquels ils préparent. ■

Propos recueillis par Franck FERAS

1. Référentiel national des certifications professionnelles

# Quand on forme les citoyens de demain, on a besoin d'être épaulé.



Vous ne leur enseignez pas seulement les maths, l'histoire ou la musique, vous leur apprenez aussi à devenir les citoyens de demain, et ça n'est pas rien. Choisir l'Offre Métiers de l'Éducation, c'est choisir une offre conçue sur mesure pour les professionnels de l'éducation par MAIF avec l'Autonome de Solidarité Laïque. Un contrat unique qui garantit votre responsabilité, vos droits et vos dommages corporels ainsi que le soutien de proximité de notre partenaire **l'Autonome de Solidarité Laïque**.  
**Pour plus d'informations: [maif.fr/offreeducation](http://maif.fr/offreeducation).**



assureur militant

## #ChaqueActeCompte

L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et L'ASL. MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le code des assurances. L'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite «L'Autonome de Solidarité Laïque» 7 rue Portalis - 75008 Paris. Association régie par la loi 1901.